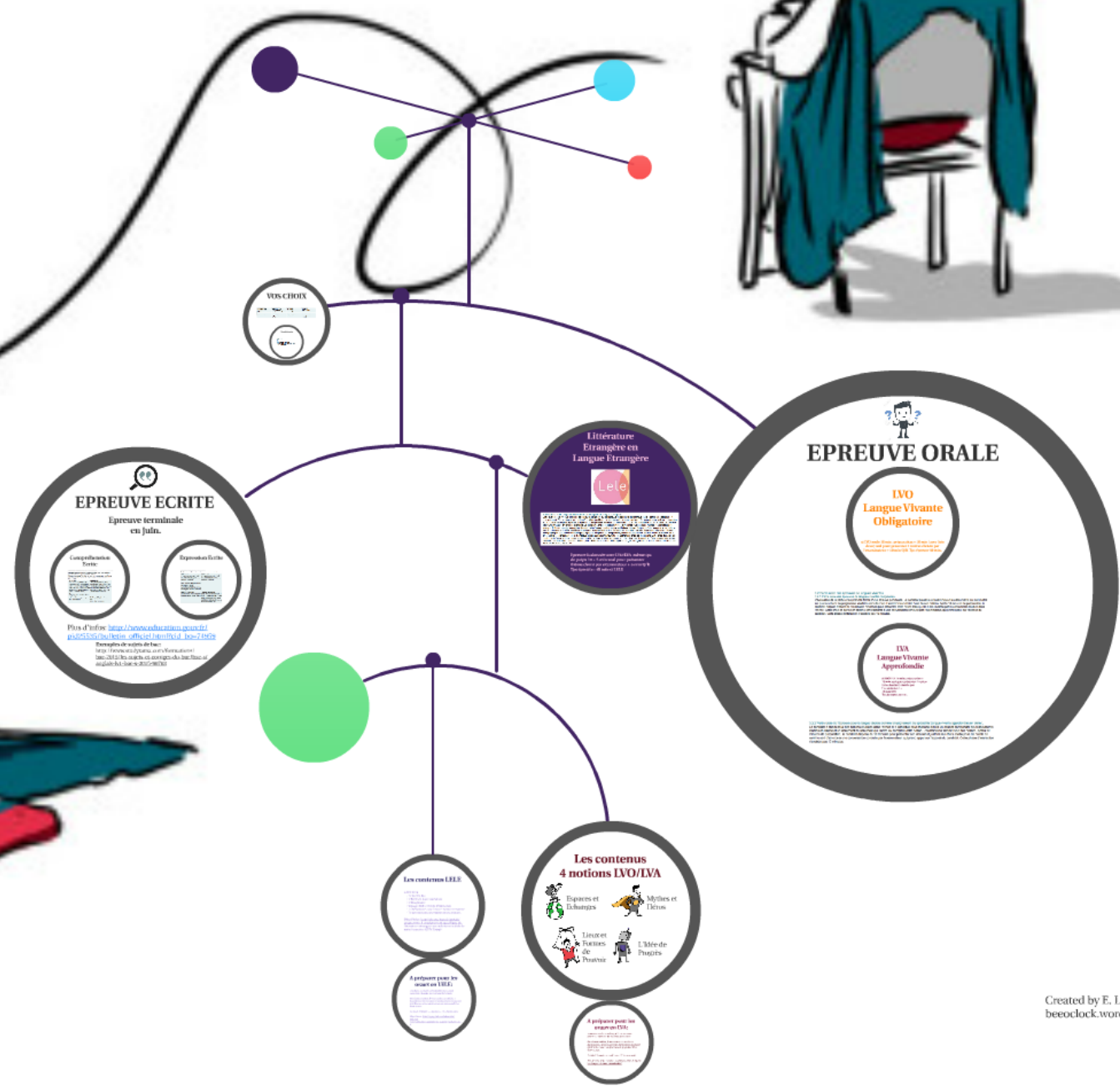
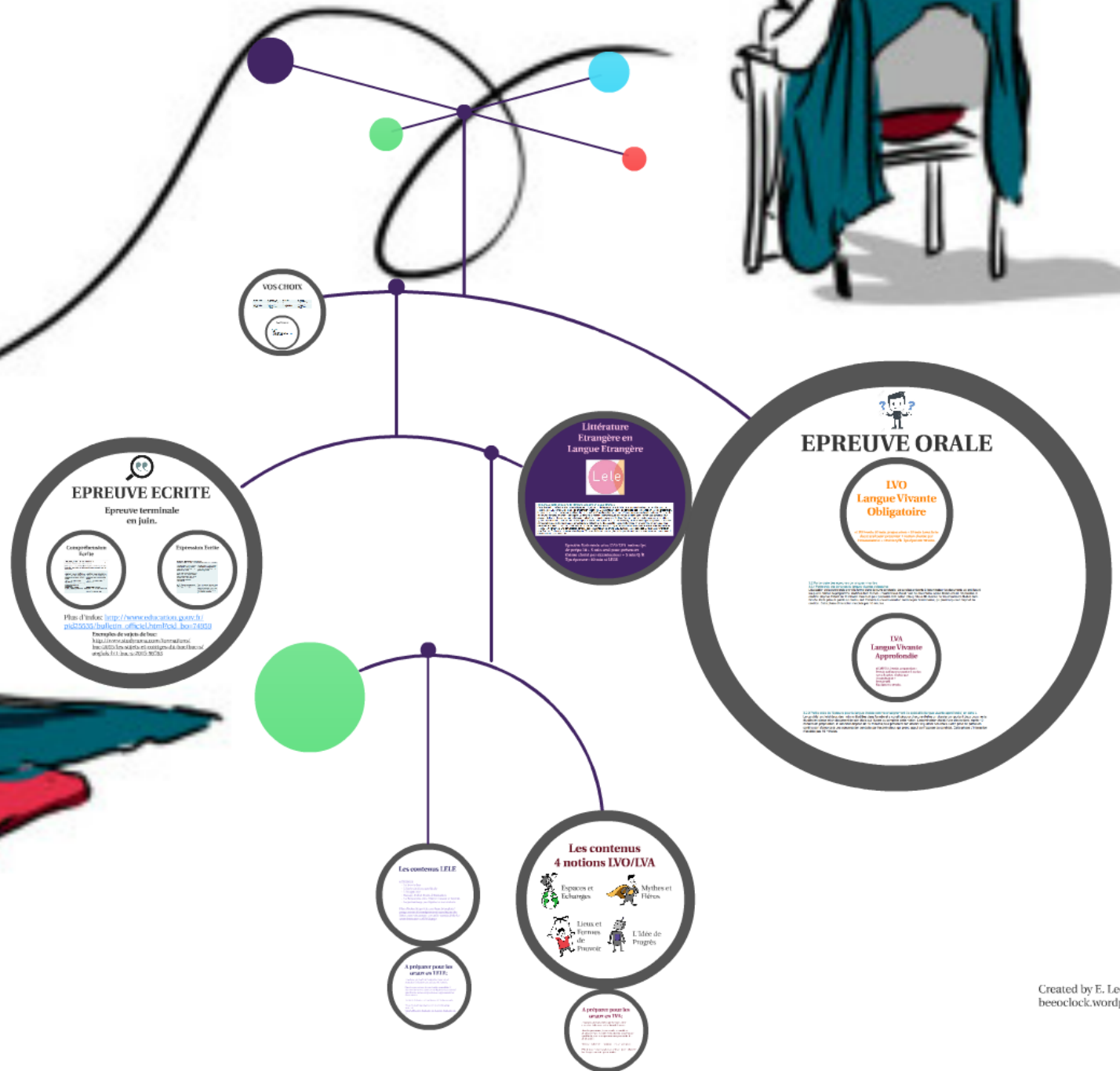


BAC Anglais Tles L



BAC Anglais Tles L



VOS CHOIX

LV obligatoire seule	LV obligatoire seule + LELE obligatoire	LVA spécialité	LVA spécialité + LELE obligatoire
<i>Oral terminal</i>	<i>Oraux terminaux accolés</i>	<i>Oral terminal</i>	<i>Oraux terminaux accolés</i>
Durée : 20 minutes Temps de préparation : 10 minutes	Durée : 20 minutes + 10 minutes Temps de préparation : 10 minutes	Durée : 20 minutes Temps de préparation : 10 minutes	Durée : 20 minutes + 10 minutes Temps de préparation : 10 minutes

Coefficients

Coefficients

1.1 Coefficients

LV1 : 4

LV2 : 4

Langue vivante approfondie (LVA) : 4

Littérature étrangère en langue étrangère (LELE) : 1

LV3 (épreuve de spécialité) : 4



EPREUVE ECRITE

Epreuve terminale
en juin.

Compréhension Ecrise

Texte de lecture : *Le grand silence* de Michel Tournier (1952)
Lecture de la page 10 (le début du chapitre II) et de la page 11 (le début du chapitre III).
Lecture de la page 12 (le début du chapitre IV) et de la page 13 (le début du chapitre V).

Texte de lecture : *Le grand silence* de Michel Tournier (1952)
Lecture de la page 14 (le début du chapitre VI) et de la page 15 (le début du chapitre VII).

Texte de lecture : *Le grand silence* de Michel Tournier (1952)
Lecture de la page 16 (le début du chapitre VIII) et de la page 17 (le début du chapitre IX).

Texte de lecture : *Le grand silence* de Michel Tournier (1952)
Lecture de la page 18 (le début du chapitre X) et de la page 19 (le début du chapitre XI).

Texte de lecture : *Le grand silence* de Michel Tournier (1952)
Lecture de la page 20 (le début du chapitre XII) et de la page 21 (le début du chapitre XIII).

Texte de lecture : *Le grand silence* de Michel Tournier (1952)
Lecture de la page 22 (le début du chapitre XIV) et de la page 23 (le début du chapitre XV).

Texte de lecture : *Le grand silence* de Michel Tournier (1952)
Lecture de la page 24 (le début du chapitre XVI) et de la page 25 (le début du chapitre XVII).

Texte de lecture : *Le grand silence* de Michel Tournier (1952)
Lecture de la page 26 (le début du chapitre XVIII) et de la page 27 (le début du chapitre XIX).

Texte de lecture : *Le grand silence* de Michel Tournier (1952)
Lecture de la page 28 (le début du chapitre XX) et de la page 29 (le début du chapitre XXI).

Texte de lecture : *Le grand silence* de Michel Tournier (1952)
Lecture de la page 30 (le début du chapitre XXII) et de la page 31 (le début du chapitre XXIII).

Expression Ecrise

Texte de lecture : *Le grand silence* de Michel Tournier (1952)
Lecture de la page 32 (le début du chapitre XXIV) et de la page 33 (le début du chapitre XXV).

Texte de lecture : *Le grand silence* de Michel Tournier (1952)
Lecture de la page 34 (le début du chapitre XXVI) et de la page 35 (le début du chapitre XXVII).

Texte de lecture : *Le grand silence* de Michel Tournier (1952)
Lecture de la page 36 (le début du chapitre XXVIII) et de la page 37 (le début du chapitre XXIX).

Texte de lecture : *Le grand silence* de Michel Tournier (1952)
Lecture de la page 38 (le début du chapitre XXX) et de la page 39 (le début du chapitre XXXI).

Texte de lecture : *Le grand silence* de Michel Tournier (1952)
Lecture de la page 40 (le début du chapitre XXXII) et de la page 41 (le début du chapitre XXXIII).

Texte de lecture : *Le grand silence* de Michel Tournier (1952)
Lecture de la page 42 (le début du chapitre XXXIV) et de la page 43 (le début du chapitre XXXV).

Texte de lecture : *Le grand silence* de Michel Tournier (1952)
Lecture de la page 44 (le début du chapitre XXXVI) et de la page 45 (le début du chapitre XXXVII).

Texte de lecture : *Le grand silence* de Michel Tournier (1952)
Lecture de la page 46 (le début du chapitre XXXVIII) et de la page 47 (le début du chapitre XXXIX).

Texte de lecture : *Le grand silence* de Michel Tournier (1952)
Lecture de la page 48 (le début du chapitre XXXX) et de la page 49 (le début du chapitre XXXXI).

Texte de lecture : *Le grand silence* de Michel Tournier (1952)
Lecture de la page 50 (le début du chapitre XXXXII) et de la page 51 (le début du chapitre XXXXIII).

Plus d'infos: http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=74959

Exemples de sujets de bac:
<http://www.studyrama.com/formations/bac-2015/les-sujets-et-corriges-du-bac/bac-s/anglais-lv1-bac-s-2015-96763>

Compréhension Ecrise

- **Première sous-partie : compréhension de l'écrit**, notée sur 10 points, au demi-point près.

Cette sous-partie prend appui sur un, deux ou trois documents en langue étrangère. Ces documents peuvent relever de différents genres (extraits d'œuvres littéraires ou d'articles de presse notamment) ; ils peuvent être informatifs, descriptifs, narratifs ou argumentatifs. Ils renvoient aux notions du programme sans exiger des connaissances trop spécifiques.

Certains documents peuvent comporter des éléments iconographiques. La longueur cumulée des textes ne pourra pas être inférieure à 2 800 signes en LV1 et 2 100 signes en LV2 (900 signes en LV1 et 700 signes en LV2 pour le chinois et le japonais - furigana non compris dans ce cas). Elle n'excédera pas 4 900 signes en LV1 et 4 200 signes en LV2, blancs et espaces compris (1 100 signes en LV1 et 900 signes en LV2 pour le chinois et le japonais - furigana non compris dans ce cas). Le protocole d'évaluation, diversifié et gradué, vérifie l'aptitude du candidat à :

Pour l'épreuve de LV1

- Identifier le sujet ou la thématique générale des différents documents
- Repérer dans un ou plusieurs documents les informations importantes relatives à un thème ou une problématique donnés
- Comprendre les événements ou informations essentiels présents dans les documents
- Comprendre les liens logiques, chronologiques ou thématiques entre les informations ou événements relatés ou évoqués dans les documents
- Comprendre les motivations et réactions des personnages, du narrateur ou de l'auteur quand elles sont clairement exprimées
- Comprendre les conclusions d'une argumentation (Niveau B1 du CECRL)
- Comprendre les détails significatifs d'un document informatif ou factuel
- Percevoir les points de vue, les opinions, les contrastes dans les documents et/ou dans leur mise en relation. (Niveau B2 du CECRL)

Pour l'épreuve de LV1LVA spécifiquement

- Comprendre le ou les textes dans le détail et en apprécier le style
- Identifier les points de vue implicites (Niveau C1 du CECRL attendu pour la LV1LVA)

Pour l'épreuve de LV2

- Identifier le sujet ou la thématique générale des différents documents
- Repérer dans un ou plusieurs documents des informations importantes relatives à un thème ou une problématique donnés
- Comprendre les événements ou informations essentiels présents dans les documents
- Comprendre les liens logiques, chronologiques, thématiques entre les informations ou événements relatés ou évoqués dans les documents
- Comprendre les motivations et réactions des personnages, du narrateur ou de l'auteur quand elles sont clairement exprimées
- Comprendre les conclusions d'une argumentation (Niveau B1 du CECRL)

Pour l'épreuve de LV2LVA spécifiquement

- Comprendre les détails significatifs d'un document informatif ou factuel
- Percevoir les points de vue, les opinions, les contrastes dans les documents et/ou dans leur mise en relation (Niveau B2 du CECRL attendu pour la LV2LVA)

- **Première sous-partie : compréhension de l'écrit**, notée sur 10 points, au demi-point près.

Cette sous-partie prend appui sur un, deux ou trois documents en langue étrangère. Ces documents peuvent relever de différents genres (extraits d'œuvres littéraires ou d'articles de presse notamment) ; ils peuvent être informatifs, descriptifs, narratifs ou argumentatifs. Ils renvoient aux notions du programme sans exiger des connaissances trop spécifiques.

Certains documents peuvent comporter des éléments iconographiques. La longueur cumulée des textes ne pourra pas être inférieure à 2 800 signes en LV1 et 2 100 signes en LV2 (900 signes en LV1 et 700 signes en LV2 pour le chinois et le japonais - furigana non compris dans ce cas). Elle n'excédera pas 4 900 signes en LV1 et 4 200 signes en LV2, blancs et espaces compris (1 100 signes en LV1 et 900 signes en LV2 pour le chinois et le japonais - furigana non compris dans ce cas). Le protocole d'évaluation, diversifié et gradué, vérifie l'aptitude du candidat à :

Pour l'épreuve de LV1

- Identifier le sujet ou la thématique générale des différents documents
- Repérer dans un ou plusieurs documents les informations importantes relatives à un thème ou une problématique donnés
- Comprendre les événements ou informations essentiels présents dans les documents
- Comprendre les liens logiques, chronologiques ou thématiques entre les informations ou événements relatés ou évoqués dans les documents
- Comprendre les motivations et réactions des personnages, du narrateur ou de l'auteur quand elles sont clairement exprimées
- Comprendre les conclusions d'une argumentation (Niveau B1 du CECRL)
- Comprendre les détails significatifs d'un document informatif ou factuel
- Percevoir les points de vue, les opinions, les contrastes dans les documents et/ou dans leur mise en relation. (Niveau B2 du CECRL)

Pour l'épreuve de LV1LVA spécifiquement

- Comprendre le ou les textes dans le détail et en apprécier le style
- Identifier les points de vue implicites (Niveau C1 du CECRL attendu pour la LV1LVA)

Pour l'épreuve de LV2

- Identifier le sujet ou la thématique générale des différents documents
- Repérer dans un ou plusieurs documents des informations importantes relatives à un thème ou une problématique donnés
- Comprendre les événements ou informations essentiels présents dans les documents
- Comprendre les liens logiques, chronologiques, thématiques entre les informations ou événements relatés ou évoqués dans les documents
- Comprendre les motivations et réactions des personnages, du narrateur ou de l'auteur quand elles sont clairement exprimées
- Comprendre les conclusions d'une argumentation (Niveau B1 du CECRL)

Pour l'épreuve de LV2LVA spécifiquement

- Comprendre les détails significatifs d'un document informatif ou factuel
- Percevoir les points de vue, les opinions, les contrastes dans les documents et/ou dans leur mise en relation (Niveau B2 du CECRL attendu pour la LV2LVA)

Expression Ecrite

- **Seconde sous-partie : expression écrite**, notée sur 10 points, au demi-point près.
Elle est évaluée, selon la durée de l'épreuve, à partir d'une ou plusieurs productions correspondant aux niveaux de compétence suivants :

Pour l'épreuve de LV1

À partir des indications données, le candidat rédige un ou plusieurs textes construits, prenant appui sur des événements, des faits ou des prises de position qu'il aura identifiés dans les documents servant de support à l'épreuve de la compréhension

Est évaluée essentiellement l'aptitude du candidat à rédiger, dans une langue correcte et directement compréhensible, un ou des textes cohérents et clairement articulés (niveau B1 du CECRL)

Le candidat construit une argumentation personnelle à propos d'un thème en relation avec les documents servant de supports à l'évaluation de la compréhension de l'écrit ou à partir d'un nouveau document « tremplin » en relation thématique avec les documents-supports de la compréhension écrite, et qui permet de contextualiser et de nourrir l'expression.

Est évaluée essentiellement l'aptitude du candidat à exprimer de façon nuancée et argumentée une opinion ou un avis, en présentant clairement, dans une langue correcte aussi précise que possible, les avantages ou les inconvénients d'une proposition, les points forts et les limites d'une prise de position. (niveau B2 du CECRL)

Pour l'épreuve de LV1LVA spécifiquement

Écrire des textes structurés sur des sujets complexes en soulignant les points les plus saillants

Exposer un point de vue de manière élaborée par l'intégration d'arguments secondaires et d'exemples pertinents pour parvenir à une conclusion appropriée (niveau C1 du CECRL attendu pour la LV1LVA)

Pour l'épreuve de LV2

À partir des indications données, le candidat rédige un ou plusieurs textes construits, prenant appui sur des événements, des faits ou des prises de position qu'il aura identifiés dans les documents servant de support à l'épreuve de la compréhension

Est évaluée essentiellement l'aptitude du candidat à rédiger, dans une langue correcte et directement compréhensible, un ou des textes cohérents et clairement articulés (niveau B1 du CECRL)

Pour l'épreuve de LV2LVA spécifiquement

Le candidat construit une argumentation personnelle à propos d'un thème en relation avec les documents servant de supports à l'évaluation de la compréhension de l'écrit ou à partir d'un nouveau document « tremplin » en relation thématique avec les documents-supports de la compréhension écrite, et qui permet de contextualiser et de nourrir l'expression

Est évaluée essentiellement l'aptitude du candidat à exprimer de façon nuancée et argumentée une opinion ou un avis, en présentant clairement, dans une langue correcte aussi précise que possible, les avantages ou les inconvénients d'une proposition, les points forts et les limites d'une prise de position (niveau B2 du CECRL attendu pour la LV2LVA)

- **Seconde sous-partie : expression écrite**, notée sur 10 points, au demi-point près.

Elle est évaluée, selon la durée de l'épreuve, à partir d'une ou plusieurs productions correspondant aux niveaux de compétence suivants :

Pour l'épreuve de LV1

À partir des indications données, le candidat rédige un ou plusieurs textes construits, prenant appui sur des événements, des faits ou des prises de position qu'il aura identifiés dans les documents servant de support à l'épreuve de la compréhension

Est évaluée essentiellement l'aptitude du candidat à rédiger, dans une langue correcte et directement compréhensible, un ou des textes cohérents et clairement articulés

(niveau B1 du CECRL)

Le candidat construit une argumentation personnelle à propos d'un thème en relation avec les documents servant de supports à l'évaluation de la compréhension de l'écrit ou à partir d'un nouveau document « tremplin » en relation thématique avec les documents-supports de la compréhension écrite, et qui permet de contextualiser et de nourrir l'expression.

Est évaluée essentiellement l'aptitude du candidat à exprimer de façon nuancée et argumentée une opinion ou un avis, en présentant clairement, dans une langue correcte aussi précise que possible, les avantages ou les inconvénients d'une proposition, les points forts et les limites d'une prise de position.

(niveau B2 du CECRL)

Pour l'épreuve de LV1LVA spécifiquement

Écrire des textes structurés sur des sujets complexes en soulignant les points les plus saillants

Exposer un point de vue de manière élaborée par l'intégration d'arguments secondaires et d'exemples pertinents pour parvenir à une conclusion appropriée

(niveau C1 du CECRL attendu pour la LV1LVA)

Pour l'épreuve de LV2

À partir des indications données, le candidat rédige un ou plusieurs textes construits, prenant appui sur des événements, des faits ou des prises de position qu'il aura identifiés dans les documents servant de support à l'épreuve de la compréhension

Est évaluée essentiellement l'aptitude du candidat à rédiger, dans une langue correcte et directement compréhensible, un ou des textes cohérents et clairement articulés

(niveau B1 du CECRL)

Pour l'épreuve de LV2LVA spécifiquement

Le candidat construit une argumentation personnelle à propos d'un thème en relation avec les documents servant de supports à l'évaluation de la compréhension de l'écrit ou à partir d'un nouveau document « tremplin » en relation thématique avec les documents-supports de la compréhension écrite, et qui permet de contextualiser et de nourrir l'expression

Est évaluée essentiellement l'aptitude du candidat à exprimer de façon nuancée et argumentée une opinion ou un avis, en présentant clairement, dans une langue correcte aussi précise que possible, les avantages ou les inconvénients d'une proposition, les points forts et les limites d'une prise de position

(niveau B2 du CECRL attendu pour la LV2LVA)

d'infos: http://www.education.gouv.fr/5535/bulletin_officiel.html?cid_bo=74959

Exemples de sujets de bac:

<http://www.studyrama.com/formations/bac-2015/les-sujets-et-corriges-du-bac/bac-s/anglais-lv1-bac-s-2015-96763>



ÉPREUVE ORALE

LVO Langue Vivante Obligatoire

si LVO seule 10 min, préparation + 10 min (avec liste docs) seul pour présenter 1 notion choisie par l'examineur + 10 min Q/R Tps épreuve 30 min.

3.2 Partie orale des épreuves de langues vivantes

3.2.1 Partie orale des épreuves de langues vivantes obligatoires

L'évaluation de la partie orale prend la forme d'une épreuve ponctuelle. Le candidat présente à l'examineur les documents qui ont illustré les quatre notions du programme étudiées dans l'année. L'examineur choisit l'une de ces notions. Après 10 minutes de préparation, le candidat dispose d'abord de 10 minutes maximum pour présenter cette notion **lelle qu'elle a été illustrée** par les documents étudiés dans l'année. Cette prise de parole en continu sert d'amorce à une conversation conduite par l'examineur, qui prend appui sur l'exposé du candidat. Cette phase d'interaction n'exécède pas 10 minutes.

LVA Langue Vivante Approfondie

si LVO/LVA 10 min, préparation + 10 min seul pour présenter 1 notion (avec dossier) choisie par l'examineur + 10 min Q/R Tps épreuve 30 min.

3.2.2 Partie orale de l'épreuve pour la langue choisie comme enseignement de spécialité (langue vivante approfondie) en série L

Le candidat a choisi deux notions étudiées dans l'année et a constitué pour chacune d'elles un dossier comportant deux documents étudiés en classe et un document de son choix qui illustre ou complète cette notion. L'examineur choisit l'une des notions. Après 10 minutes de préparation, le candidat dispose de 10 minutes pour présenter son dossier et justifier ses choix. Cette prise de parole en continu sert d'amorce à une conversation conduite par l'examineur, qui prend appui sur l'exposé du candidat. Cette phase d'interaction n'exécède pas 10 minutes.

Écriture
Langue en
Étrangère

LELE

Langue étrangère
L'épreuve de spécialité de la langue choisie par le candidat pour cet
examen est l'épreuve de spécialité de la langue choisie par le candidat pour cet
examen. L'examineur choisit l'une de ces notions. Après 10 minutes de préparation,
le candidat dispose d'abord de 10 minutes maximum pour présenter cette notion
lelle qu'elle a été illustrée par les documents étudiés dans l'année. Cette prise de parole en continu sert d'amorce à une conversation conduite par l'examineur, qui prend appui sur l'exposé du candidat. Cette phase d'interaction n'exécède pas 10 minutes.

avec LVO/LVA même tps
in seul pour présenter
examineur + 5 min Q/R
min si LELE

LVO

Langue Vivante Obligatoire

si LVO seule 10 min. préparation + 10 min (avec liste docs) seul pour présenter 1 notion choisie par l'examineur + 10 min Q/R Tps épreuve 30 min.

Langue vivante Obligatoire

si LVO seule 10 min. préparation + 10 min (avec liste docs) seul pour présenter 1 notion choisie par l'examineur + 10 min Q/R Tps épreuve 30 min.

si LVO seule 10 min, préparation + 10 min (avec liste docs) seul pour présenter 1 notion choisie par l'examineur + 10 min Q/R Tps épreuve 30 min.

3.2 Partie orale des épreuves de langues vivantes

3.2.1 Partie orale des épreuves de langues vivantes obligatoires

L'évaluation de la partie orale prend la forme d'une épreuve ponctuelle. Le candidat présente à l'examineur les documents qui ont illustré les quatre notions du programme étudiées dans l'année. L'examineur choisit l'une de ces notions. Après 10 minutes de préparation, le candidat dispose d'abord de 10 minutes maximum pour présenter cette notion telle qu'elle a été illustrée par les documents étudiés dans l'année. Cette prise de parole en continu sert d'amorce à une conversation conduite par l'examineur, qui prend appui sur l'exposé du candidat. Cette phase d'interaction n'excède pas 10 minutes.

LVA Langue Vivante Approfondie

LVA

Langue Vivante

Approfondie

**si LVO/LVA 10 min. préparation +
10 min seul pour présenter 1 notion
(avec dossier) choisie par
l'examineur +
10 min Q/R
Tps épreuve 30 min.**

APPROISSION

**si LVO/LVA 10 min. préparation +
10 min seul pour présenter 1 notion
(avec dossier) choisie par
l'examineur +
10 min Q/R
Tps épreuve 30 min.**

Approfondie

si LVO/LVA 10 min. préparation +
10 min seul pour présenter 1 notion
(avec dossier) choisie par
l'examineur +
10 min Q/R
Tps épreuve 30 min.

3.2.2 Partie orale de l'épreuve pour la langue choisie comme enseignement de spécialité (langue vivante approfondie) en série L

Le candidat a choisi deux des notions étudiées dans l'année et a constitué pour chacune d'elles un dossier comportant deux documents étudiés en classe et un document de son choix qui illustre ou complète cette notion. L'examineur choisit l'une des notions. Après 10 minutes de préparation, le candidat dispose de 10 minutes pour présenter son dossier et justifier ses choix. Cette prise de parole en continu sert d'amorce à une conversation conduite par l'examineur, qui prend appui sur l'exposé du candidat. Cette phase d'interaction n'excède pas 10 minutes.

Les contenus

4 notions LVO/LVA



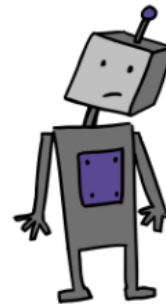
Espaces et
Echanges



Mythes et
Héros



Lieux et
Formes
de
Pouvoir



L'Idée de
Progrès



Espaces Echange

LES LEV U / LVA

t

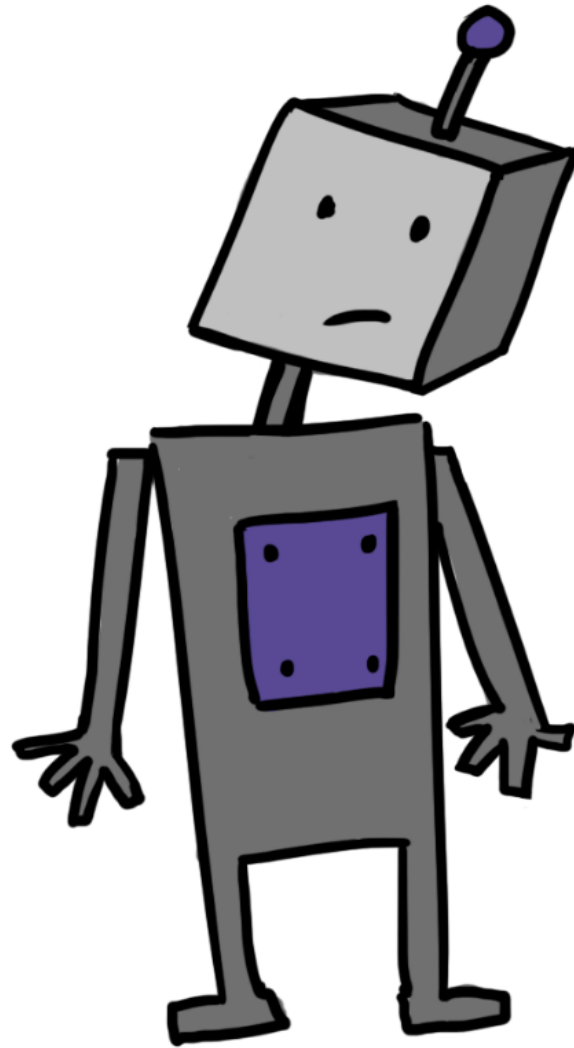


Mythes Héros



Lieux e
Forme
de
Pouvoir

eux et
ormes
ouvoir



L'Idée
Progress

A préparer pour les oraux en LVA:

2 notions au choix sur lesquelles vous aurez
constitué 1 dossier tout au long de l'année.

Sur chaque notion, il vous faudra assembler 2
documents vus en cours et un document personnel
qui illustre, remet en question ou approfondit les
deux autres.

Au total: 1 dossier = 2 notions = 2 x 3 documents.

Plus d'infos: [http://anglais.ac-orleans-tours.fr/lycee/
lva_langue_vivante_appfondie/](http://anglais.ac-orleans-tours.fr/lycee/lva_langue_vivante_appfondie/)

A préparer pour les oraux en LVA:

2 notions au choix sur lesquelles vous aurez
constitué 1 dossier tout au long de l'année.

Sur chaque notion, il vous faudra assembler 2
documents vus en cours et un document personnel
qui illustre, remet en question ou approfondit les

NOTIONS EN LVA:

2 notions au choix sur lesquelles vous aurez constitué 1 dossier tout au long de l'année.

Sur chaque notion, il vous faudra assembler 2 documents vus en cours et un document personnel qui illustre, remet en question ou approfondit les deux autres.

Au total: 1 dossier = 2 notions = 2 x 3 documents.

Plus d'infos: http://anglais.ac-orleans-tours.fr/lycee/lva_langue_vivante_appfondie/



Littérature Etrangère en Langue Etrangère





3.3 Épreuve orale obligatoire de littérature étrangère en langue étrangère

Cette évaluation s'effectue à la suite de l'épreuve obligatoire ou de l'épreuve de spécialité de la langue choisie par le candidat pour cet enseignement. Elle n'a pas de temps de préparation spécifique. L'examineur indique au candidat, dès son entrée en salle de préparation, le choix de la notion pour l'épreuve obligatoire ou de spécialité ainsi que la thématique qu'il aura à présenter dans le cadre de l'épreuve de littérature étrangère en langues étrangère. Le candidat a choisi deux thématiques différentes étudiées dans l'année et a constitué pour chacune d'elles un dossier comportant deux extraits d'une ou plusieurs œuvres étudiées (roman, théâtre, poésie) auxquels le candidat a ajouté tout document qui lui semble pertinent pour analyser la réception de la ou des œuvre(s) : extraits de critique, adaptation, illustration iconographique, etc. Immédiatement après l'épreuve obligatoire ou de spécialité, le candidat dispose en premier lieu de 5 minutes pour présenter le dossier portant sur la thématique choisie par l'examineur et pour justifier son choix de documents. Cette prise de parole en continu sert d'amorce à une conversation conduite par l'examineur, qui prend appui sur l'exposé du candidat. Cette phase d'interaction n'excède pas 5 minutes. Le niveau attendu pour l'épreuve de littérature étrangère en langue étrangère est le niveau correspondant à celui de la LV1 ou à celui de la LV2.

**Epreuve fusionnée avec LVO/LVA même tps
de prépa 10 + 5 min seul pour présenter
thème choisi par examinateur + 5 min Q/R
Tps épreuve : 40 min si LELE**

ossier comportant deux extraits d'une ou plusieurs œuvres étudiées (roman, théâtre, poésie) auxquelles
t qui lui semble pertinent pour analyser la réception de la ou des œuvre(s) : extraits de critique, adapt
Immédiatement après l'épreuve obligatoire ou de spécialité, le candidat dispose en premier lieu de 5
portant sur la thématique choisie par l'examineur et pour justifier son choix de documents. Cette pri
e à une conversation conduite par l'examineur, qui prend appui sur l'exposé du candidat. Cette phas
tes. Le niveau attendu pour l'épreuve de littérature étrangère en langue étrangère est le niveau corre
de la LV2.

**Epreuve fusionnée avec LVO/LVA même tps
de prépa 10 + 5 min seul pour présenter
thème choisi par examinateur + 5 min Q/R
Tps épreuve : 40 min si LELE**

Les contenus LELE

6 THEMES

- Le Je et le Jeu
- L'Ecrivain dans son Siècle
- L'Imaginaire
- Voyage, Exil et Récits d'Initiation
- La Rencontre avec l'Autre: Amour et Amitié.
- Le personnage, ses figures et ses avatars.

Plus d'infos: <http://cle.ens-lyon.fr/anglais/programme-d-enseignement-specifique-de-litterature-etrangere-au-cycle-terminal-de-la-serie-litteraire-125715.kjsp?>

6 THEMES

- Le Je et le Jeu
- L'Ecrivain dans son Siècle
- L'Imaginaire
- Voyage, Exil et Récits d'Initiation
- La Rencontre avec l'Autre: Amour et Amitié.
- Le personnage, ses figures et ses avatars.

Plus d'infos: [http://cle.ens-lyon.fr/anglais/
programme-d-enseignement-specifique-de-
litterature-etrangere-au-cycle-terminal-de-la-
serie-litteraire-125715.kjsp?](http://cle.ens-lyon.fr/anglais/programme-d-enseignement-specifique-de-litterature-etrangere-au-cycle-terminal-de-la-serie-litteraire-125715.kjsp?)

A préparer pour les oraux en LELE:

2 notions au choix sur lesquelles vous aurez
constitué 1 dossier tout au long de l'année.

Sur chaque notion, il vous faudra assembler 2
documents vus en cours et un document personnel
qui illustre, remet en question ou approfondit les
deux autres.

Au total: 1 dossier = 2 notions = 2 x 3 documents.

Plus d'infos: [http://agreg-ink.net/index.php?
title=Lit
%C3%A9rature Anglaise en Langue Anglaise en
L](http://agreg-ink.net/index.php?title=Lit%C3%A9rature%20Anglaise%20en%20Langue%20Anglaise%20en%20L)

A préparer pour les oraux en LELE:

2 notions au choix sur lesquelles vous aurez
constitué 1 dossier tout au long de l'année.

Sur chaque notion, il vous faudra assembler 2
documents vus en cours et un document personnel
qui illustre, remet en question ou approfondit les

2 notions au choix sur lesquelles vous aurez constitué 1 dossier tout au long de l'année.

Sur chaque notion, il vous faudra assembler 2 documents vus en cours et un document personnel qui illustre, remet en question ou approfondit les deux autres.

Au total: 1 dossier = 2 notions = 2 x 3 documents.

Plus d'infos: [http://agreg-ink.net/index.php?title=Lit%C3%A9rature Anglaise en Langue Anglaise en L](http://agreg-ink.net/index.php?title=Lit%C3%A9rature%20Anglaise%20en%20Langue%20Anglaise%20en%20L)

Created by E. Lecatre
beeoclock.wordpress.com

BAC Anglais Tles L

